

SANTÉ POUR TOUTES

SE MOBILISER POUR LES SAGES-FEMMES, C'EST SE MOBILISER POUR TOUTES LES FEMMES.

DÉFENDRE LA SANTÉ ET LES DROITS DES FEMMES EST UNE
PRIORITÉ POUR CONSTRUIRE UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE.

5

PROPOSITIONS

Les sages-femmes en sont les garants au quotidien : grossesse, accouchement, santé gynécologique, IVG, sont autant d'occasions au cours desquelles ces professionnel·les les accompagnent. Pourtant, la profession manque encore cruellement de moyens humains et financiers, de reconnaissance et peine donc à attirer.

Dès lors, en tant que candidat aux élections législatives, je m'engage si je suis élu.e à défendre la santé et les droits des femmes en soutenant les 5 propositions suivantes :

01 FAIRE DE LA SANTÉ DES FEMMES UNE PRIORITÉ DE LA PROCHAINE MANDATURE

Organiser des états généraux de la santé des femmes pour répondre aux inégalités de sexe et de genre, faciliter l'accès aux soins pour toutes les femmes et leur permettre d'être les actrices de leur santé en mettant en place des politiques structurées pour la périnatalité et la santé sexuelle.

02 ADAPTER LE SYSTÈME DE SANTÉ AUX ATTENTES DE LA SOCIÉTÉ

Renforcer les moyens permettant aux professionnels de santé de lutter contre les violences sexistes et sexuelles en améliorant le repérage et l'accompagnement des victimes et en faisant évoluer le système de santé pour prendre en compte tous les publics vulnérabilisés.

03 AMÉLIORER LE SUIVI DES FEMMES ET DES COUPLES

Améliorer la sécurité et la qualité des soins en périnatalité en renforçant les effectifs et les moyens, cela afin de garantir un accompagnement global, coordonné et personnalisé des femmes enceintes, du projet de grossesse jusqu'au post-partum.

04 FAIRE ÉVOLUER LA PROFESSION POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DE SANTÉ PUBLIQUE

Faire des sages-femmes un acteur de référence pour la prévention et la santé gynécologique des femmes en levant les freins à leur exercice et en améliorant leur formation initiale et continue.

05 REVALORISER LA PROFESSION ET RENFORCER SON ATTRACTIVITÉ

Reconnaître les sages-femmes comme garantes de la santé des femmes en réaffirmant le caractère médical de la profession par la réforme des statuts et rémunérations pour tous les modes d'exercice et valoriser leur expertise spécifique.

Prénom et nom : _____ Signature : _____

Parti politique : _____